

**PROCÈS-VERBAL DE LA 305^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE À
L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI
4 AOÛT 2021, À 19 H 00.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Sont présents :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère

Est absente :

Mme Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe et assistante-trésorière par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assiste également à la séance, M. Hugo Bondu, directeur du Service des incendies, et M. Richard Caron, contremaître aux travaux publics.

Assistent à la séance par voie téléphonique, Me Olivier Trudel, avocat, Fédération québécoise des municipalités.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h 00.

2021-305-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2021-08-082

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour comme déposé

- 1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la 304^e séance ordinaire du 7 juillet 2021**
- 3. Correspondance – Entrante**

4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 juillet 2021

5. SERVICE DE LA TRÉSORERIE

5.1. Offre de services de Me Louis Bigué

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

6.1. Permanence de l'employé no 325

7. VARIA

7.1. Avis de motion et présentation du projet de Règlement no. 84 sur la gestion contractuelle

7.2. Motion de félicitation

8. Dépôt de rapports

- Rapport de l'eau potable – juillet 2021

- Graphique de l'eau potable – juillet 2021

9. Responsables de dossiers

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-305-2

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2021

R2021-08-083

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la 304^e séance ordinaire du 7 juillet 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-305-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue :

- Lettre de Me Michel Bigué, Bigué Avocats, dans le cadre du dossier de réclamations de taxes contre Hébergement Iberville;
- Confirmation par Mme Aline Bougie, assistante-greffière au GREIBJ, du versement d'une somme de 400 000 \$ dans le cadre de l'entente 2021 sur l'équité fiscale;
- Demande de réservation d'une salle par M. Vincent Lapointe, chargé de projets – Volet agriculture pour FaunENord, dans le cadre d'une formation portant sur l'utilisation des produits forestiers dans l'alimentation du quotidien, le mercredi 13 octobre 2021.

2021-305-4

Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 juillet 2021

R2021-08-084

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'approuver la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 226 122,73 \$ au 31 juillet 2021.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-305-5

SERVICE DE LA TRÉSORERIE

2021-305-5.1

Offre de services de Me Louis Bigué (Dossier Hébergement Iberville)

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson a déposé une demande introductive d'instance en réclamation de taxes contre 9221-3685 Québec inc. (Hébergement Iberville) dans le dossier no 605-22-002794-170 de la Cour du Québec, district d'Abitibi, chambre civile;

CONSIDÉRANT qu'un jugement a été rendu condamnant 9221-3685 Québec inc. à verser à la Localité de Radisson les montants dûs à titre de taxes, les intérêts, les arrérages d'intérêts et les frais d'administration;

CONSIDÉRANT qu'en date de ce jour, aucune somme n'a encore été reçue par la Localité de Radisson.

R2021-08-085

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'octroyer un mandat à Me Louis Bigué, Bigué avocats, afin que ce dernier entame toutes les mesures nécessaires pour faire exécuter le jugement intervenu dans le dossier no 605-22-002794-170 de la Cour du Québec, district d'Abitibi, chambre civile.

D'autoriser le président, M. Daniel Bellerose à signer, pour et au nom de la Localité, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

D'autoriser Mme Annie Juteau, assistant-trésorière par intérim, à effectuer le paiement des honoraires, jusqu'à concurrence de 50 heures, à partir du surplus accumulé au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-305-6

SERVICE DES INCENDIES

2021-305-6.1

Permanence de l'employé 325

CONSIDÉRANT la résolution no R2021-06-068 de la 303^e séance ordinaire du conseil de la Localité;

CONSIDÉRANT QUE l'employé no 325 a répondu favorablement aux attentes qui lui avaient été fixées;

CONSIDÉRANT l'obligation de répondre au schéma de couverture de risque avec une force de frappe minimum;

CONSIDÉRANT les besoins de soutien technique en matière de réseautique, systèmes répartis (conseil sans papier), informatiques et bases de données;

CONSIDÉRANT QUE l'employé no 325 se soit établi à Radisson;

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une ressource en mesure d'effectuer du travail manuel sur une base occasionnelle.

R2021-08-086

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'accorder la permanence à l'employé no 325 à titre de lieutenant TPI pour le service incendie de la Localité de Radisson.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

2021-305-7

VARIA

2021-305-7.1

Avis de motion relatif au Règlement no. 84 sur la gestion contractuelle et dépôt du projet de règlement

CONSIDÉRANT QUE l'article 573.3.1.2. de la *Loi sur les cités et ville* prévoit l'obligation pour toute municipalité d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE certaines dispositions du *Règlement no. 200.2 concernant la gestion contractuelle du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* ne sont pas adaptées à la réalité de la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3 du *Règlement no 204 – Règlement remplaçant la charte de Radisson* le conseil local doit adopter des règlements qui favorisent la saine gestion de la Localité.

AM2021-08-087

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Daniel Bellerose, président, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement no. 84 sur la gestion contractuelle*.

Le président présente et dépose le projet de règlement.

2021-305-7.2

Motion de félicitation à la grande cheffe Mandy Gull-Masty

R2021-08-088

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'adopter une motion de félicitation à Mme Mandy Gull-Masty élue grande cheffe du Grand conseil des cris, le 29 juillet 2021.

De mandater Mme Annie Juteau, assistant-trésorière par intérim, à transmettre la présente résolution à Mme Mandy Gull-Masty.

2021-305-8

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – juillet 2021
- Graphique de l'eau potable – juillet 2021

2021-305-9

RESPONSABLES DE DOSSIER

Le président M. Daniel Bellerose fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **9 juillet 2021** : Séance de travail Attraction Nord (planification stratégique)
- **9 juillet 2021** : Conférence téléphonique, projet Canal Historia
- **14 juillet 2021** : Séance de travail avec Me D. Lecours

- **14 juillet 2021** : Séance de travail avec le député d'Ungava, M. Denis Lamothe
- **15 juillet 2021** : Séance de travail avec Me D. Lecours
- **29 juillet 2021** : Séance ordinaire du GREIBJ par Zoom conférence
- **3 août 2021** : Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil local

La conseillère Mme Suzanne Pelletier fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles elle a participé dans le cadre de ses fonctions :

- **3 août 2021** : Séance de travail par Zoom avec les membres du Conseil local

Le conseiller M. Sébastien Lebrun fait rapport de ses engagements et des rencontres auxquelles il a participé dans le cadre de ses fonctions et qui sont les mêmes que la conseillère, Mme Suzanne Pelletier, avec les ajouts suivants :

- **13 juillet 2021** : Rencontre avec M. Bellerose, M. Bondu et Mme Juteau pour le camion incendies

2021-305-10

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-305-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2021-08-089

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 18

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Daniel Bellerose, président

Annie Juteau, officière municipale adjointe